

APPORT EN QUASI FONDS PROPRES

QUEL EST SON OBJECTIF ?

L'objectif de la SIFA est de renforcer les capitaux permanents des entreprises solidaires : associations et entreprises d'utilité sociale qui créent ou consolident des emplois par le développement d'activités économiques.

Son intervention est destinée à financer les investissements et/ou le besoin en fonds de roulement liés au développement de l'entreprise à l'exception de tout frais de fonctionnement et/ou couverture de pertes d'exploitation passées ou futures.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Toute entreprise solidaire (société commerciale ou association) en création ou développement, qui crée ou consolide des emplois :

- Structure d'insertion par l'activité économique,
- Entreprise de travail adapté,
- Association d'utilité sociale porteuse d'activité économique et d'emplois,
- Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE),
- Entreprise reprise par ses salariés, notamment sous forme de SCOP si des emplois sont sauvegardés,

QUELLE EST LA PROCÉDURE ?

- **Dépôt d'un dossier** auprès d'un Fonds Territorial du réseau France Active (ou directement auprès de France Active en l'absence de Fonds Territorial) ;
- **Expertise et accompagnement financier** par le Fonds Territorial ;
- **Décision** par un comité d'engagement ;
- **Mise en place du financement et du suivi** de l'entreprise bénéficiaire.



La SIFA détient le label FINANSOL, label qui garantit aux épargnants solidarité et transparence

QUELLES SONT SES CARACTÉRISTIQUES ?

La SIFA intervient principalement en **prêt participatif**. Dans certains cas, elle peut intervenir en compte courant d'associé. Pour ce faire, elle détient au moins **5% du capital** de l'entreprise

Montant
de 5 000 € à 1 500 000 €

Durée
5 ans maximum

Taux de rémunération
2 % par an, assorti d'un différé d'amortissement de 1 ans.

Financements complémentaires

L'intervention de la SIFA doit favoriser la mobilisation d'autres financements. Peut notamment être mobilisé un prêt bancaire garanti par France Active Garantie.

VOTRE INTERLOCUTEUR

Johanne Tatin-Wilk
jtatin-wilk@alsaceactive.fr
03 88 23 87 47

Rodolphe Andres
randres@alsaceactive.fr
03 88 23 87 42

www.alsaceactive.fr

LA SIFA EST UNE SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT SOLIDAIRE
La SIFA a pour actionnaires, aux côtés de l'association France Active, des établissements financiers, de grandes entreprises et des fonds communs de placement d'entreprises solidaires.

Partenaires



FRANCE ACTIVE